

C'est ça être proches.

Rapport d'activité 2024

MGEN. Première mutuelle des agents du service public

mgen[★]

GRUPE vyv



C'est ça être proches.



Fondée en 1946, MGEN est aujourd'hui la première mutuelle des agents du service public. Nous gérons l'assurance maladie et la complémentaire santé et prévoyance de près de 4,7 millions d'agents (en 2024), actifs et retraités, et de leurs ayants droit, et protégeons via des contrats collectifs plus de 150 000 personnels du service public. À l'heure de la réforme de la protection sociale complémentaire (PSC), qui les fera demain bénéficier d'un contrat collectif financé pour moitié par leur employeur, notre statut unique nous place aux avant-postes de leur protection.

**Proches des agents
du service public.** → Page 10

**Proches des employeurs
de la fonction publique.** → Page 18

**Proches
des territoires.** → Page 26

**Proches de la société
en mouvement.** → Page 34

**MGEN, première mutuelle des
agents du service public.** → Page 42



“ La proximité au cœur de notre engagement : bâtir des relations durables et authentiques. ”



Matthias Savignac, président de MGEN

Depuis près de quatre ans, les équipes MGEN se préparent à la réforme de la protection sociale complémentaire (PSC) des agents de la fonction publique. D'un monde dans lequel chaque agent public était libre de s'assurer ou non, de choisir auprès de quel opérateur et sur quelles garanties, nous allons passer progressivement, sur l'année 2025-2026, à une affiliation obligatoire des agents auprès de l'opérateur choisi par leur employeur.

M GEN, une histoire au service de la santé des agents publics

MGEN est née dans les salles de classe en 1946, imaginée par les enseignants pour les enseignants de l'union

des sociétés de secours mutuels, puis, en 1947, avec la délégation de service public, tandis qu'à son lancement la Sécurité sociale ne prévoyait pas de les couvrir. MGEN a grandi aux côtés de celles et ceux qui font vivre l'éducation en France, devenant au fil des décennies la mutuelle santé et prévoyance de référence des personnels éducatifs. Avec le temps, elle a élargi son expérience en protégeant des personnels issus d'autres ministères et administrations, en apprenant à répondre à leurs problématiques de santé et de qualité de vie au travail. Elle s'est, finalement, mise au service de toutes celles et ceux qui s'engagent pour l'intérêt général.

MGEN a traversé les époques jusqu'à ce moment particulier de son histoire où nous remportons le plus important contrat collectif santé de France. C'est avec une grande fierté qu'à l'issue de quatre années de transformation et de préparation à la mise en œuvre de cette réforme de la PSC MGEN a remporté, tout début 2025, plusieurs appels d'offres confirmant la pertinence et la qualité de nos propositions au ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, au ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative, au ministère de la Culture, aux ministères sociaux, au Conseil d'État et à des juridictions administratives. Ces contrats représentent plusieurs millions de personnes couvertes collectivement. Et nous continuerons de couvrir des centaines de milliers de personnes individuellement, grâce à nos offres existantes, ainsi que collectivement – les salariés de structures de l'économie sociale et solidaire – à travers notre filiale MGEN Solutions.

La réforme de la PSC : changer en profondeur et s'adapter au nouveau monde des complémentaires santé de la fonction publique

La réforme de la PSC a été un formidable défi et une extraordinaire opportunité de nous réinventer. Il faut saluer l'ensemble des équipes, des élus, des militants, des salariés, pour leur mobilisation et leur travail. MGEN a su attirer des talents qui ont déployé des



Toutes les photos de cet éditorial ont été prises lors de la Conférence des Territoires 2025.

notre gouvernance démocratique et notre force opérationnelle, mais aussi en traduisant concrètement dans son offre et ses services nos valeurs de solidarité, d'inclusion, d'égalité entre les femmes et les hommes, d'action sociale et d'émancipation – les valeurs de l'économie sociale et solidaire qui nous animent.

L'engagement de tous nos militants et la mobilisation de notre excellence opérationnelle au service de nos adhérents d'aujourd'hui et de demain

Cette transformation du secteur de l'assurance santé a été partagée dès ses prémices avec nos élus et nos militants, qui se sont attelés à la nourrir, tout au long de nos travaux, des besoins et des attentes de nos adhérents, ainsi qu'à imaginer ceux des employeurs publics. Ils ont fait vivre une valeur fondamentale pour MGEN : la proximité. Forte d'un maillage territorial unique, avec une présence dans l'ensemble des départements français métropolitains comme ultramarins ainsi qu'une couverture internationale pour les personnels français expatriés, notre mutuelle fait vivre les valeurs et l'exigence mutualistes partout où elle est implantée. Elle déploie des dispositifs de prévention et d'action sociale chers à nos adhérents et en partenariat serré avec plusieurs ministères, qui savent pouvoir compter sur nous.

Par la mise en concurrence, les équipes opérationnelles de notre mutuelle ont dû déployer des chantiers conséquents, faisant la preuve que nous sommes en mesure de répondre aux besoins de l'ensemble de nos adhérents d'aujourd'hui comme des nombreux autres qui nous rejoindront en 2025 et 2026 dans le cadre de la mise en œuvre des appels d'offres remportés. Elles s'inscrivent dès lors dans l'exigence de répondre présentes pour honorer chaque contrat et préparer les suivants, avec toujours pour mission de le faire de manière responsable et durable, conformément à notre mission et notre politique de responsabilité sociale d'entreprise.

En 2025, tout commence !

Le fait que plusieurs employeurs publics aient choisi de confier la santé (voire la santé et la prévoyance dans le cas de la Culture) à MGEN valide notre stratégie et renforce notre place parmi les acteurs majeurs de la protection sociale complémentaire en France.

Mais cette victoire nous oblige. En 2025, tout commence. Ces succès nous engagent dans une nouvelle phase : celle de l'excellence opérationnelle. Fiers de nos résultats, et à peine les réponses reçues, nous nous sommes concentrés sur l'objectif de l'année : une bascule réussie des personnels concernés par un passage de leur offre individuelle

“ La réforme de la PSC a été un formidable défi et une extraordinaire opportunité de nous réinventer. Il faut saluer l'ensemble des équipes, des élus, des militants, des salariés, pour leur mobilisation et leur travail. ”

trésors d'innovation, indispensables pour nous adapter à ce nouveau modèle, et nous mettre en capacité de couvrir des millions d'agents actifs – avec leurs ayants droit – et d'agents retraités. Nous avons hâte d'aller à leur rencontre et de leur fournir un accompagnement à la hauteur de leurs besoins.

Pour cela, en 2024, il a fallu poursuivre les nombreux chantiers de transformation engagés sur tous les plans : réorganisation de notre réseau territorial et commercial, transformation de nos outils de gestion et de notre système d'information, acquisition de nouvelles compétences et formation de nos équipes, maîtrise de notre trajectoire économique, etc. Et travailler sur nos réponses aux cahiers des charges des différents employeurs publics pour lesquels nous pensions être pertinents avec des solutions adaptées aux besoins de leurs agents. Cela représente des mois d'engagement et de mobilisation sans faille de l'ensemble des parties prenantes internes et des partenaires de notre mutuelle.

Notre société change, et les entreprises doivent évoluer avec elle. MGEN s'est adaptée à la PSC, tout en conservant son ADN mutualiste : en associant

Près de **4,7 M** de personnes gérées en régime obligatoire et/ou en régime complémentaire

3 Mds€ de chiffre d'affaires pour le groupe MGEN

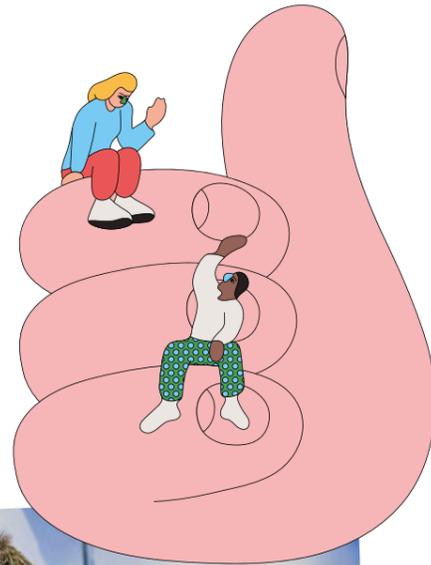


à l'offre collective retenue par leur employeur et une affiliation fluide pour ceux qui n'étaient pas déjà chez MGEN. Conscients qu'il nous faut être au rendez-vous et tenir nos promesses, en garantissant un accompagnement de qualité à tous nos adhérents, nous mettrons tout en œuvre pour. Ils pourront compter sur l'engagement et le savoir-faire des équipes MGEN, qui ont déjà démontré leur capacité à relever les défis les plus ambitieux. En 2024, MGEN a prouvé qu'elle est une mutuelle attractive, engageante, performante à la fois économiquement et socialement. En 2025, et malgré le défi que représente l'augmentation probable du taux de personnes protégées, nous espérons qu'elle sera aussi source de satisfaction et de fierté pour toutes celles et tous ceux qui la rejoindront.

Alors que le statut et le travail des fonctionnaires – et des agents publics, globalement – sont souvent décriés, nous pensons, chez MGEN, qu'ils méritent qu'on se réinvente, qu'on s'organise, qu'on s'adapte le mieux possible pour remplir cette importante mission auprès d'eux : être la première mutuelle des agents du service public.

En 2025, nous nous engageons mutuellement, nous nous engageons pour demain.

“ En 2024, MGEN a prouvé qu'elle est une mutuelle attractive, engageante, performante à la fois économiquement et socialement. ”



Entretien

Après cinq années passées à la tête de la direction générale, Fabrice Heyriès a quitté MGEN en avril 2025. Le temps d'un entretien avec Matthias Savignac, il a accepté de revenir sur sa riche expérience chez MGEN.



Fabrice Heyriès, directeur général de MGEN jusqu'au 4 avril 2025

Matthias Savignac

Fabrice, que retiens-tu de ces cinq années passées en tant que directeur général de MGEN ?

Fabrice Heyriès Cinq années à la direction générale de MGEN, c'est énormément de projets et d'interactions chaque jour. Je retiendrai deux immenses satisfactions. La première est d'avoir permis à la mutuelle d'affronter la réforme de la PSC, en adaptant sa stratégie, son organisation et ses pratiques. C'est grâce à cela que nous avons gagné les premiers contrats et que nous nous sommes donné du souffle pour l'avenir. La seconde est d'avoir vécu dans un environnement humain mobilisé, amical et stimulant, avec une équipe efficace et heureuse au quotidien.

Matthias Savignac

Quels enseignements tires-tu de ton expérience au sein de MGEN ?

Fabrice Heyriès Une organisation ancienne peut pivoter sur une stratégie très différente. Et des équipes attachées à leur passé sont capables de mener à bien des transformations profondes et d'obtenir des résultats significatifs. Mais pour cela, il faut avancer en expliquant le sens de ce que l'on fait, en étant très transparent sur la réalité et les choix à faire, et, surtout, il faut que les équipes soient étroitement associées à la trajectoire du changement.

Matthias Savignac

Peux-tu citer une initiative majeure que tu as impulsée et qui a marqué une évolution pour MGEN ?

Fabrice Heyriès La décision prise aux débuts de la PSC, dès 2021, de basculer à terme sur un nouveau système d'information en abandonnant Orion, notre propre SI, inadapté à la gestion du collectif. C'était une décision lourde, coûteuse, qui induisait des travaux énormes, mais qui nous a permis d'être prêts à temps pour les premiers contrats collectifs.

Matthias Savignac

Quels sont les piliers qui ont guidé ton action au quotidien ?

Fabrice Heyriès D'abord, le respect des valeurs de la mutuelle, parmi lesquelles la solidarité. Puis l'obsession de préparer l'avenir, de penser « long terme », quitte à affronter des moments difficiles à court terme, et le fait de prendre du plaisir au quotidien avec les équipes, dans un contexte d'émulation et de partage très épanouissant.

Matthias Savignac

Quels ont été les moments forts, les projets ou les faits marquants dont tu es le plus fier ?

Fabrice Heyriès J'en citerai trois, très différents : le très beau décollage du multi-équipement – qui était encore

un pari il y a quatre ans – opéré par le réseau ; le gain du contrat collectif du Conseil d'État, qui est un très beau signal, car il s'est fait en forte concurrence, dans un écosystème qui nous était inconnu ; et, enfin, la négociation avec nos organisations syndicales sur la régionalisation des établissements de santé, marquée à la fois par l'attachement très fort de MGEN à son activité d'offre de soins et par le sens des responsabilités des syndicats, qui ont choisi d'accompagner le projet pour donner une meilleure chance à ces activités de continuer à se développer sur leurs territoires.

Matthias Savignac

Quel message souhaites-tu adresser aux collaborateurs et militants de MGEN à l'occasion de ton départ ?

Fabrice Heyriès Soyez confiants, vous avez montré que vous étiez au niveau des meilleurs assureurs de la place. Soyez ambitieux pour développer, diversifier. Soyez unis pour réussir, les adversaires sont tous à l'extérieur du Groupe !



Proches des agents du service public.

Dans un contexte de mise en œuvre de la réforme de la protection sociale complémentaire (PSC), MGEN renforce son positionnement de partenaire incontournable des agents du service public, en plaçant la proximité au cœur de son action et en déployant une approche globale et personnalisée pour répondre aux attentes et aux besoins de chacun.

On se transforme pour renforcer notre qualité de service



Catherine Adam,
directrice des Opérations

MGEN adapte son modèle et ses outils pour préserver sa position de partenaire de confiance des agents du service public. Entre transformation digitale et accompagnement humain, Catherine Adam et Arnaud Méjean nous expliquent comment MGEN conjugue innovation et proximité au service de ses adhérents.

Quelles sont les principales problématiques des agents du service public et comment MGEN y répond-elle ?

Catherine Adam : Les agents du service public ne sont pas toujours suffisamment armés pour faire face aux défis de leurs métiers : pression accrue, santé mentale, équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle, etc. Notre rôle, en tant que mutuelle, est d'aller au-delà de la couverture santé et de proposer un accompagnement adapté aux enjeux actuels des professions. Ainsi, nos adhérents peuvent bénéficier de services spécifiques, comme Vocal'iz pour les enseignants, ou encore de dispositifs de prévention et d'accompagnement au retour au travail.

Arnaud Méjean : MGEN joue également un rôle clé dans la prévention, notamment en partenariat avec la Cnam. Nous menons des campagnes de sensibilisation et avons un rôle actif dans la dématérialisation des services de santé. Nous avons ainsi renforcé nos services de téléconsultation, grâce à la plateforme Maïia, de même que nos offres d'accompagnement juridique, de protection des emprunteurs et d'épargne – qui sont autant de préoccupations grandissantes pour les agents.

Comment MGEN s'adapte-t-elle pour répondre aux enjeux de la réforme de la PSC ?

C. A. : La réforme de la PSC embarque une transformation de nos offres, de nos process et de nos systèmes d'information. Elle modifie aussi de manière structurelle notre relation client, qui s'exprime maintenant sur deux niveaux : celui de l'employeur, qui nous choisit et définit le cadre du contrat, et celui de l'agent, qui bénéficie de nos offres et de nos services. Nous avons ainsi conçu des solutions adaptées à l'assurance collective en recourant à de nouveaux modes de gestion et à un outil technologique du marché, en partenariat avec Cegedim. Cet outil est déjà déployé sur une population de 130 000 agents, et nous allons passer à l'échelle dès juillet 2025. Avec les contrats collectifs remportés, nous nous engageons selon des indicateurs de qualité de service exigeants pour accompagner nos clients employeurs et leurs agents. Cela commence par l'affiliation massive des agents et va jusqu'à la prise en charge des remboursements, en passant par la gestion des cotisations et des réclamations.

A. M. : La DSI, de son côté, a refondu à 65 % son système d'information pour accompagner

ces changements. L'objectif est d'être plus agiles, plus rapides dans le déploiement des offres, tout en garantissant un haut niveau de sécurité et d'automatisation. MGEN a mis en place un cloud souverain, en partenariat avec un opérateur français, qui nous permet de renforcer la protection des données de l'ensemble des agents. C'est un contrat de confiance que nous avons avec nos adhérents et que nous devons respecter. Et nous avons intégré l'intelligence artificielle dans notre back-office afin de fluidifier les parcours utilisateurs et d'améliorer leur autonomie, pour une prise en charge plus rapide.

Comment MGEN parvient-elle à numériser ses services tout en conservant une proximité forte avec les adhérents ?

A. M. : Nous veillons à ne pas imposer le tout digital, tout en proposant une expérience utilisateur fluide et personnalisée. Nos systèmes IT ont été conçus pour répondre aux évolutions des besoins, avec une montée en puissance prévue à 250 000 souscriptions par mois.



Arnaud Méjean,
directeur des Systèmes d'information

“ MGEN renouvelle et poursuit son engagement auprès des agents du service public en s'appuyant sur son réseau militant et sur son expertise. Au fil des années, nous avons construit des dispositifs d'accompagnement sur mesure, notamment pour la santé mentale et la qualité de vie au travail, adaptés aux besoins des agents. L'expérience et les connaissances acquises grâce à ces dispositifs nous permettent aujourd'hui d'avoir une vision globale des enjeux auxquels font face l'ensemble des agents de la fonction publique. En étroite cogestion avec les organisations syndicales, nous pourrions les déployer massivement à l'échelle de tous nos partenaires actuels et futurs. ”



Mylène Bonnel,
vice-présidente déléguée
Coordination BN et Influence MGEN

Nous souhaitons offrir à chacun de nos adhérents une gestion simplifiée, tout en assurant la souveraineté et la sécurité de leurs données.

C. A. : Les parcours digitaux offrent plus d'autonomie aux adhérents, notamment pour les dépôts de facture, les remboursements et les mises à jour de contrat. Néanmoins, nous souhaitons conserver une relation humaine forte et proche avec nos adhérents. Pour cela, nous nous appuyons sur nos 100 agences et sur notre service client téléphonique, qui traite plus de trois millions d'appels par an. Nous avons également amélioré les délais de remboursement et structuré notre accompagnement des agents en mobilisant toutes nos équipes dans cette transformation. Nos efforts portent leurs fruits puisque la qualité de nos services s'améliore : le taux de décroché téléphonique est ainsi passé au-dessus de la barre des 90 % depuis novembre 2024.

On les écoute

70 %

des agents privilégient le sens et l'engagement dans leur trajectoire professionnelle

→ Contre 30 % qui mettent en avant la stabilité et la sécurité de l'emploi. De plus, 41 % des agents citent le sentiment d'être utile comme levier principal de leur engagement

(Source : Observatoire RH de la fonction publique, juin 2024)

22 %

des agents considèrent l'articulation entre vie personnelle et vie professionnelle comme un facteur clé de leur engagement

→ Cela souligne l'importance d'un équilibre entre ces deux dimensions

(Source : Observatoire RH de la fonction publique, juin 2024)



56 %

des agents de la fonction publique estiment que le télétravail a changé l'organisation du travail dans le bon sens

→ Cela souligne l'impact des nouveaux modes de travail sur le bien-être des agents

(Sources : Baromètre du travail ouvert, décembre 2021, 2^e édition, Ipsos)

Engagés pour les agents du service public

Première mutuelle des agents du service public, MGEN dispose d'un large éventail d'offres et de solutions à destination de ses adhérents.



Un réseau de professionnels de santé aux tarifs conventionnés

Près de **4,7 M**
d'assurés sociaux et d'adhérents

Un bouquet d'offres pour une prise en charge globale et personnalisée



9 offres de complémentaire santé et prévoyance

Des solutions additionnelles : épargne, assurance voyage, immobilier, animaux, etc.

1 offre de soins complète avec :

- des centres médicaux et dentaires
- des établissements de santé mentale
- des hébergements pour personnes âgées dépendantes
- des soins médicaux et de réadaptation

De services en réponse aux besoins des agents

Promouvoir l'activité physique et sportive

Avec son service Vivoptim, MGEN propose à ses adhérents de créer leur programme e-santé personnalisé pour améliorer leurs habitudes de vie. MGEN promeut également l'activité sportive en entreprise grâce à son centre médico-sportif parisien, Mon Stade. Celui-ci propose des bilans de santé, des programmes d'entraînement ou encore des actions d'éducation à la santé pour les employeurs et les adhérents.

Soutenir la santé mentale

Forfait psy MGEN, initiatives menées lors des Semaines d'information sur la santé mentale (27 actions réalisées en 2024)..., MGEN et ses partenaires s'engagent pour promouvoir et démocratiser l'accès aux soins en matière de santé mentale.

Numériser les données de santé

MGEN accompagne ses adhérents dans la prise en main du service numérique Mon espace santé, à l'aide d'ateliers en ligne consacrés à l'activation des espaces santé personnels et à leur utilisation.



Des soins accessibles grâce au réseau MGEN

1 700

structures de soins et d'accompagnement mutualistes au sein du Groupe VYV

7 100

opticiens

5 400

audioprothésistes

500

ostéopathes

500

centres dentaires

1 525

établissements hospitaliers

2024 en actes.

En 2024, MGEN a poursuivi son engagement envers les agents du service public avec une série d'initiatives innovantes, dans les domaines de la santé, de l'expérience client et de l'action sociale.

Le Carrefour santé social se déploie en région

En 2024, le dialogue entre MGEN et les organisations syndicales était au cœur des discussions du Carrefour santé social (CaSS), qui réunit les fédérations syndicales, le ministère de l'Éducation nationale et MGEN autour des questions de santé et du travail des agents du service public. Au programme de ces échanges : repenser les bases du dispositif au vu de son déploiement en région.



Un nouvel outil IT

Dans le cadre de la réforme de la PSC, la gestion du régime complémentaire (RC) devient collective. Pour s'adapter à cette évolution et faire face à une hausse des demandes, MGEN s'est dotée d'un nouvel outil IT dissocié, Accolade, consacré à la gestion du RC. L'objectif ? Être au plus près des besoins des adhérents en améliorant la qualité de service, en baissant les coûts, tout en garantissant la conformité réglementaire et des données fiables et sécurisées.

Des services repensés pour une meilleure expérience client

Dans une logique d'amélioration de l'écoute client et de l'expérience utilisateur, MGEN a numérisé ses parcours client : remboursement de soins automatisé, dépôt des factures simplifié, délais de traitement raccourcis, optimisation de l'aiguillage des demandes grâce à l'IA... MGEN a également opéré une transformation en profondeur de ses agences et de ses espaces d'accueil, en déployant une nouvelle identité de marque. À l'instar de la rénovation de l'espace mutuel de Brest, MGEN entend offrir une expérience toujours plus fluide, qualitative et adaptée aux besoins de ses clients.

Ouverture d'un nouveau magasin

Partez à la découverte du nouveau magasin d'optique Écouter Voir, inauguré en octobre 2024 place de la Nation à Paris. Un bel exemple des capacités d'innovation du Groupe et de sa proximité avec ses clients !



Un nouveau souffle pour le centre de Chanay

En Auvergne-Rhône-Alpes, MGEN a investi près de 20 millions d'euros pour rénover les locaux du centre de santé pour adolescents de Chanay (Ain). Spécialisé notamment dans le traitement des pathologies psychiques, cet établissement assure une double mission de soins et d'enseignement, grâce à une structure collège et lycée intégrée. Les travaux réalisés ont comporté la construction d'un nouveau bâtiment, facilitant ainsi la diversification des activités thérapeutiques.





10^e Congrès mondial de l'Internationale de l'Éducation

Engagée dans la défense d'un accès pour tous à des systèmes éducatifs et sanitaires de qualité, et cocréatrice du réseau Éducation et Solidarité, MGEN était présente aux côtés de 250 représentants syndicaux pour le 10^e Congrès mondial de l'Internationale de l'Éducation, un événement de référence en matière de protection sociale des enseignants. Cette édition a été rythmée par des débats d'experts et des ateliers d'intelligence collective sur le travail et la santé.



Label d'Excellence 2024

Nos offres Efficience Santé et MGEN ÔJI ont remporté le Label d'Excellence 2024 ! Pour en savoir plus, c'est ici :



Au plus proche des seniors isolés

2024 a aussi été une année cruciale pour MGEN Proximité®. Ce programme, dont le but est de lutter contre l'isolement des seniors, a été renforcé avec plus de temps d'échange avec les adhérents et un accompagnement toujours plus personnalisé. Dans le cadre de la campagne 2024, 9 596 adhérents ont été appelés par un militant MGEN, et 95 % en ont été satisfaits*.

* Selon une étude réalisée auprès de 600 adhérents.



Réh'Inspir, un accompagnement sur mesure

MGEN accompagne le rétablissement des patients atteints de troubles psychiques. Grâce à la plateforme Réh'Inspir, issue du partenariat de cinq établissements de santé des Hauts-de-Seine, les personnes concernées sont accompagnées dans la réalisation de leur projet de vie et de soins, grâce à un gestionnaire consacré à cette mission.



Inauguration du nouveau siège de MGEN Distribuição au Portugal

En mars 2024, MGEN a écrit une nouvelle page de son histoire européenne en inaugurant, à Lisbonne, le nouveau siège de MGEN Distribuição. À la clé : un plus grand confort de travail pour les employés et un espace d'accueil modernisé pour les 130 000 assurés portugais.



Un dispositif MGEN AUPRÈS® renforcé en 2024

Plus que jamais, en 2024, MGEN a porté secours à ses adhérents en situation de fragilité sur l'ensemble des territoires. Le dispositif MGEN AUPRÈS® a été déclenché quatre fois, en réponse à des événements climatiques extrêmes. Que ce soit pendant les inondations en Polynésie française, lors du passage du cyclone Chido à Mayotte ou lors des coulées de boue dans la région de Valence, 300 000 adhérents MGEN touchés ont été contactés. Ils ont pu bénéficier, selon leur demande, d'une aide financière exceptionnelle et d'un soutien psychologique. Le dispositif a été élargi en 2024 pour introduire le volet « Atteintes aux personnes », en cas de tragédies liées à des atteintes physiques et psychologiques.

Un pôle santé interconnecté à Moulins

Avec le projet Santé Villes Hôpital lancé à Moulins (Allier), MGEN participe au développement d'une nouvelle offre de soins. Cette vaste opération d'aménagement du territoire est portée par Moulins Communauté et Évoléa, coopérative habitat du département. Les bâtiments, dont la construction a débuté en mars 2024, comprennent un centre de santé, un tiers-lieu santé et une résidence, tous interconnectés. MGEN est gestionnaire de cet établissement, qui a été inauguré le 19 mai 2025.



88 %
des adhérents de MGEN en ont une bonne image

Proches des employeurs de la fonction publique.



Partenaire de confiance des employeurs de la fonction publique, MGEN accompagne la mise en œuvre de la réforme de la protection sociale complémentaire (PSC). Elle propose des solutions sur mesure pour optimiser la gestion des ressources humaines, ainsi que des dispositifs axés sur l'humain, la confiance et la proximité, pour une meilleure qualité de vie au travail.

Être un partenaire de confiance pour les employeurs de la fonction publique



Alexandrine de Vallois,
directrice Développement,
Prévention et Marketing

Alors que la réforme de la protection sociale complémentaire se met progressivement en place, MGEN se mobilise pour accompagner les employeurs de la fonction publique. Alexandrine de Vallois et Éric Jeanneau détaillent comment les outils numériques et l'accompagnement sur mesure transforment la gestion des nouveaux contrats collectifs.

Dans le cadre de la réforme de la PSC, à quels enjeux les employeurs de la fonction publique sont-ils confrontés ?

Éric Jeanneau : En premier lieu, je dirais à la santé des agents, qu'elle soit physique ou mentale. Pour chaque employeur, il s'agit d'une condition essentielle pour garantir l'efficacité et l'implication des salariés. Cela participe aussi au renforcement de l'attractivité de certains métiers de la fonction publique qui connaissent des difficultés de recrutement. MGEN a conscience

de ces enjeux et met tout en œuvre pour être prête au moment de la mise en place de la PSC.

Alexandrine de Vallois : Notre rôle est d'accompagner au mieux les employeurs de la fonction publique et de faire preuve de pédagogie. L'objectif est de faire comprendre aux agents que cette réforme est avant tout un avantage social. Nous devons donc accompagner les DRH pour qu'ils saisissent pleinement les bénéfices de ces dispositifs, tout en répondant aux réticences des agents, qui perçoivent la réforme d'abord comme une obligation.

Avec quels outils et solutions MGEN répond-elle à ces enjeux ?

A. de V. : Nous avons développé des outils digitaux qui simplifient la gestion des contrats collectifs et optimisent l'expérience utilisateur des agents. Nous avons mis en place un réseau composé d'une centaine de responsables régionaux, qui vont à la rencontre des employeurs dans les territoires pour leur expliquer ce qu'est la réforme de la PSC. Ils sont dotés d'outils de formation, de webinaires, et d'une plateforme dédiée avec de nombreux contenus en lien avec la PSC.

É. J. : MGEN a accumulé au fil des années une très bonne connaissance des agents et des ministères dans lesquels nous sommes référencés. Grâce à notre réseau de référents, nous pouvons intervenir directement auprès des employeurs et des DRH pour les former, les informer et mettre en place des dispositifs de prévention et de couverture mutualistes. Nos réponses aux appels d'offres, tant pour la santé que pour la prévoyance, sont conçues sur mesure et tiennent compte des spécificités de chaque ministère.

Quels sont les principaux défis techniques et humains liés à la transformation des contrats collectifs ?

A. de V. : L'intégration des outils digitaux dans un environnement public, parfois confronté à l'illectronisme, demande une adaptation et un travail en continu. Notre enjeu était de réussir à proposer des parcours digitaux les plus simples, les plus fluides et les plus complets possibles. Aujourd'hui, nous pouvons dire que nous avons réussi, car les agents utilisent nos outils de manière autonome et nous sollicitent moins que ce que nous avions imaginé.

É. J. : Notre défi, aujourd'hui, est de réussir l'affiliation massive de tous les agents aux contrats collectifs que nous avons gagnés. Cela représente un véritable challenge pour nos systèmes d'information, historiquement centrés sur la couverture individuelle. Il s'agit de repenser l'organisation de nos centres de services pour affilier massivement des millions d'agents – du jamais vu à une telle échelle –, tout en assurant des flux financiers maîtrisés et un service de qualité. Notre responsabilité est d'assurer aux employeurs de la fonction publique que la mise en place de la réforme se fera de la meilleure façon possible.



Éric Jeanneau,
membre du Bureau national
Assurances et Couvertures
mutualistes

“ MGEN accompagne activement les employeurs de la fonction publique dans la mise en œuvre de la PSC. Historiquement liés à l'Éducation nationale, nous avons développé de nombreux dispositifs de prévention dans le cadre de la qualité de vie et des conditions de travail (QVCT). Avec la réforme de la PSC, nous pourrions potentiellement décliner ces dispositifs auprès d'autres ministères. Nous nous sommes rapprochés des organisations syndicales pour promouvoir notre modèle et leur faire connaître nos actions et nos engagements pour la protection sociale partagée. Cette approche proactive doit nous permettre de renforcer notre visibilité et notre légitimité auprès des employeurs de la fonction publique. ”



Mylène Bonnel,
vice-présidente déléguée
Coordination BN et Influence MGEN

“ La réforme de la PSC est un projet d'ampleur pour les employeurs de la fonction publique, touchant à la fois l'organisation et l'opérationnel. Dans ce contexte, MGEN doit se positionner comme un partenaire de confiance, partageant un socle de valeurs, telles que la solidarité, la proximité et l'intérêt général. MGEN s'engage à être un contributeur actif à la consolidation des politiques RH des employeurs de la fonction publique, de manière à libérer du temps et de l'espace mental pour leur permettre de se concentrer sur leurs missions essentielles. ”



Alexandra Lebourg,
directrice de la Communication

On les écoute

60 %

des agents du service public disposent d'une garantie en prévoyance en cas d'incapacité en 2022



→ Qu'il s'agisse d'un arrêt de travail temporaire ou définitif

(Source : Place de la santé, 2022)

15 %

des postes ouverts aux concours de la fonction publique d'État n'étaient pas pourvus en 2022

→ Ce qui témoigne de l'importance d'améliorer l'attractivité des métiers de la fonction publique

(Source : Rapport « Travailler dans la fonction publique : le défi de l'attractivité », France Stratégie, 2024)

58 %

des agents de l'Éducation nationale placent l'épanouissement au travail comme principale priorité

→ Devant l'équilibre vie personnelle/vie professionnelle (43 %), démontrant ainsi l'importance des dispositifs en lien avec la QVCT

(Source : Baromètre Unsa, 2024)

Engagés pour les employeurs de la fonction publique

Partenaire stratégique des employeurs de la fonction publique, MGEN propose des solutions d'accompagnement sur mesure, notamment dans le cadre de la mise en œuvre de la PSC.



Un réseau de 98 experts de la protection sociale des fonctionnaires

Réforme de la PSC : des équipes spécifiques spécialisées

- Une filière experte en gestion de la relation employeur
- Une direction Actuariat/Souscription experte en assurances collectives de droit privé et public
- Une direction juridique experte dans l'environnement collectif de droit privé et public
- Un réseau de 98 experts de la protection sociale des fonctionnaires chargé d'accompagner les employeurs de la fonction publique

Des solutions adaptées aux problématiques de chaque employeur

Pour l'Éducation nationale

En partenariat avec l'Éducation nationale, MGEN met à disposition des agents du ministère des lieux d'accueil, d'écoute et de parole par le biais du réseau PAS (prévention, aide, suivi).

Pour la fonction publique hospitalière

Depuis 2020, MGEN a déployé le dispositif BEST FPH (bien-être, santé, travail). Il soutient les établissements dans leurs actions de prévention et d'amélioration du bien-être au travail (identification des besoins, cofinancement des actions, mise à disposition d'intervenants qualifiés).

Pour les acteurs de l'économie sociale et solidaire (ESS)

Avec MGEN Solutions, MGEN propose des offres adaptées à chaque structure de l'ESS (accompagnement personnalisé, soutien social, financier et humain pour les salariés qui se trouvent en situation de fragilité).

Assurer la proximité avec les employeurs de la fonction publique

- Permanences disponibles sur les lieux de travail des agents
- 99 responsables régionaux en charge des comptes publics, et interlocuteurs privilégiés des services RH



MGEN, engagée pour la prévention santé et le bien-être au travail

1 080

interventions collectives dans la fonction publique

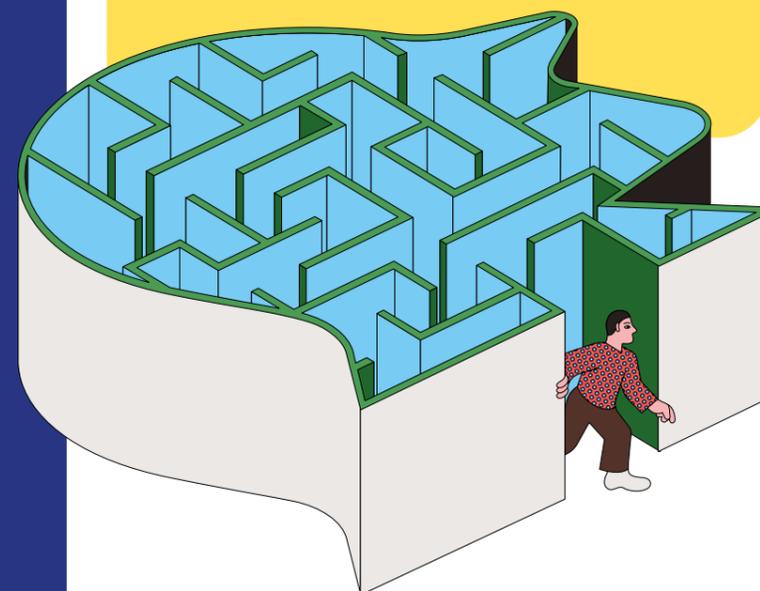
150

structures publiques accompagnées

1

direction consacrée à la prévention santé des agents

Conçue par MGEN et son partenaire, l'Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail (Anact), la plateforme Santé travail fonction publique s'adresse aux acteurs de la santé, de la prévention et de la QVCT, pour les trois versants de la fonction publique. Elle fournit des ressources essentielles aux établissements publics engagés dans la prévention des risques psychosociaux et l'amélioration de la QVCT, afin de combiner optimisation des conditions de travail, qualité et performance du service public.



2024 en actes.

Partenariats nationaux, dispositifs d'écoute des agents... Plus que jamais, MGEN s'est positionnée en 2024 comme un partenaire engagé envers les employeurs de la fonction publique.

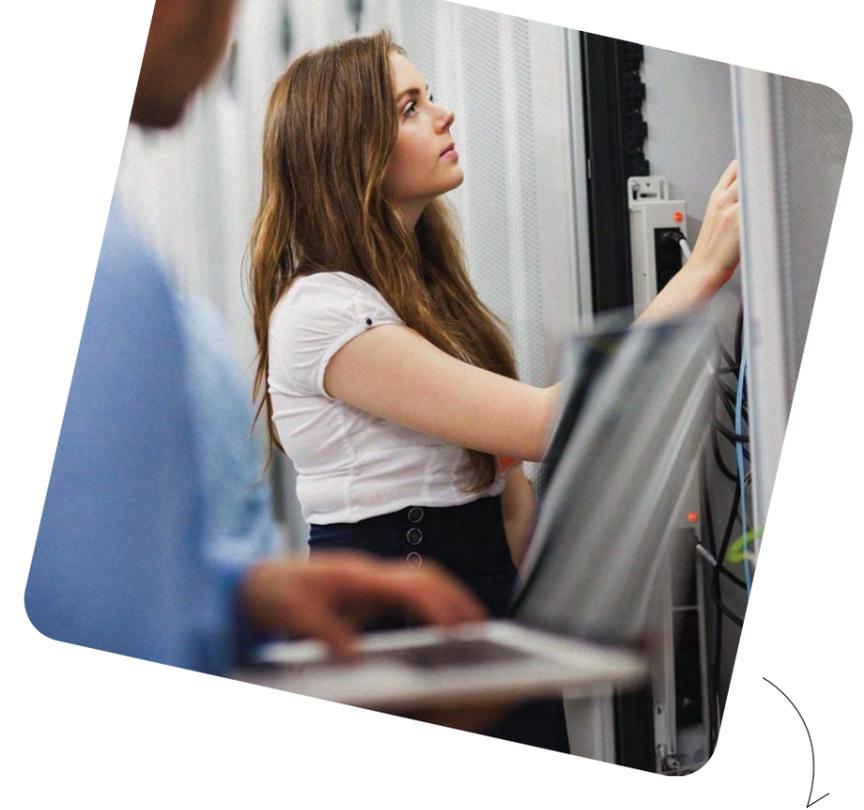
Identifier les transformations du service public

Lancé en 2023, l'Observatoire RH de la fonction publique est une initiative réalisée en partenariat avec Acteurs publics pour recueillir la perception des agents sur les transformations de leur secteur (numérisation, réduction des coûts...) et éclairer les décisions en matière de ressources humaines. En 2024, deux colloques majeurs ont été organisés : le premier sur l'épanouissement des agents ; le second autour de la question « Comment servir l'intérêt général face aux défis budgétaires et sociaux ? ».



Soutenir le modèle des mutuelles de la fonction publique et renforcer la position de MGEN grâce à des partenariats

En s'alliant aux acteurs mutualistes affinitaires qui le souhaitent, MGEN souhaite renforcer sa position de « première mutuelle des agents du service public ». Ces partenariats ont pour objectif de capitaliser sur les forces de chaque acteur et de proposer ainsi à chaque adhérent une offre adaptée à ses besoins. En 2024, cette démarche s'est concrétisée avec quatre premiers appels d'offres de la FPE, auxquels MGEN a répondu en groupement de coassurance. En février 2025, le groupement affinitaire fonction publique d'État – composé de la Mutuelle générale des affaires sociales (MGAS), de MGEN, de Relyens et de la Mutuelle nationale des hospitaliers (MNH) – a remporté le marché des ministères sociaux.



Une transformation numérique clé avec la Cnam

N° 1

En 2024, MGEN est n° 1 de la santé individuelle en France

(Source : Classement des mutuelles 2024 réalisé par « L'Argus de l'assurance »)

Dans le contexte de la réforme de la PSC, MGEN fait évoluer ses services informatiques grâce à un partenariat avec la Caisse nationale de l'assurance maladie (Cnam). MGEN s'appuiera sur les outils de la Cnam pour piloter son régime obligatoire (RO), tout en conservant la délégation de gestion renouvelée jusqu'en 2027. MGEN bénéficiera ainsi d'une base de données à la conformité garantie. Les membres du projet SIRO (système d'information régime obligatoire) sont déjà à l'œuvre pour préparer cette transition, avec une équipe comprenant 19 ambassadeurs des différents centres de gestion. En 2024, ils ont présenté le projet dans neuf centres de santé et sensibilisé près de 1 000 collaborateurs à travers la France.





#Teamhospitaliers, donner la parole aux soignants

En 2024, MGEN a été partenaire de l'opération #Teamhospitaliers mise en place par la Fédération hospitalière de France (FHF). Cette initiative a pour but de rendre hommage aux personnels hospitaliers et d'organiser des moments d'échange inspirants avec ceux qui souhaitent les remercier. Cette campagne, menée sur les réseaux sociaux, sera poursuivie en 2025.



Les Trophées de l'Impact RH 2024

La deuxième édition des Trophées de l'Impact RH¹ s'est tenue en mai 2024 au salon SantExpo, à Paris, en présence de décideurs et de professionnels de santé. Trois démarches de prévention des risques professionnels et d'amélioration de la qualité de vie au travail y ont été récompensées. Parmi elles : les projets « Accompagnement, bienveillance et cohésion », de l'établissement public de santé mentale de la Somme (1^{er} prix), « La bulle Bien-être », du groupe hospitalier du Havre (2^e prix), et « Le groupe Daphné », du centre hospitalier Victor-Provo de Roubaix (3^e prix).

¹ Partenariat entre le fonds FHF et MGEN.



N° 2

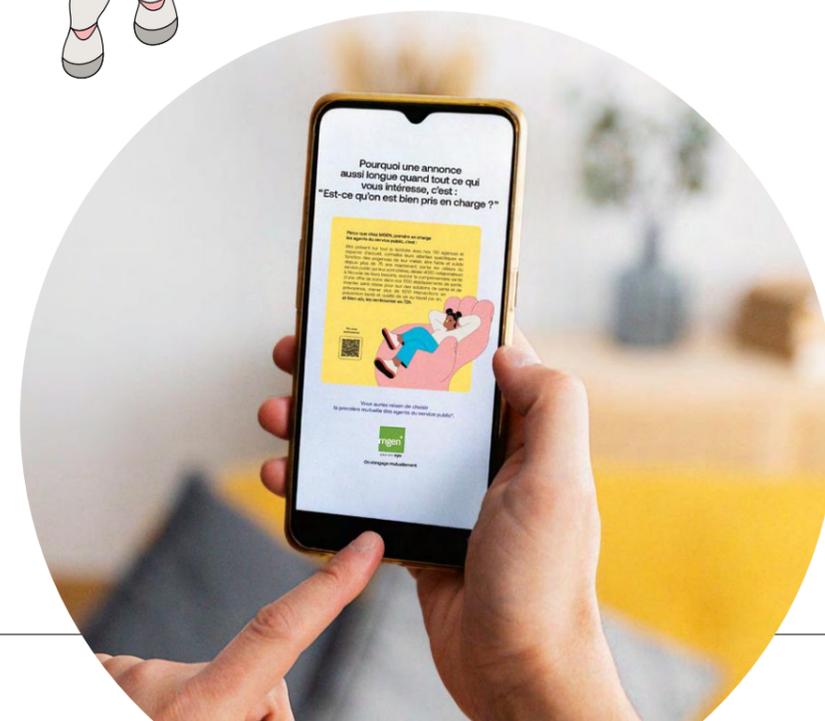
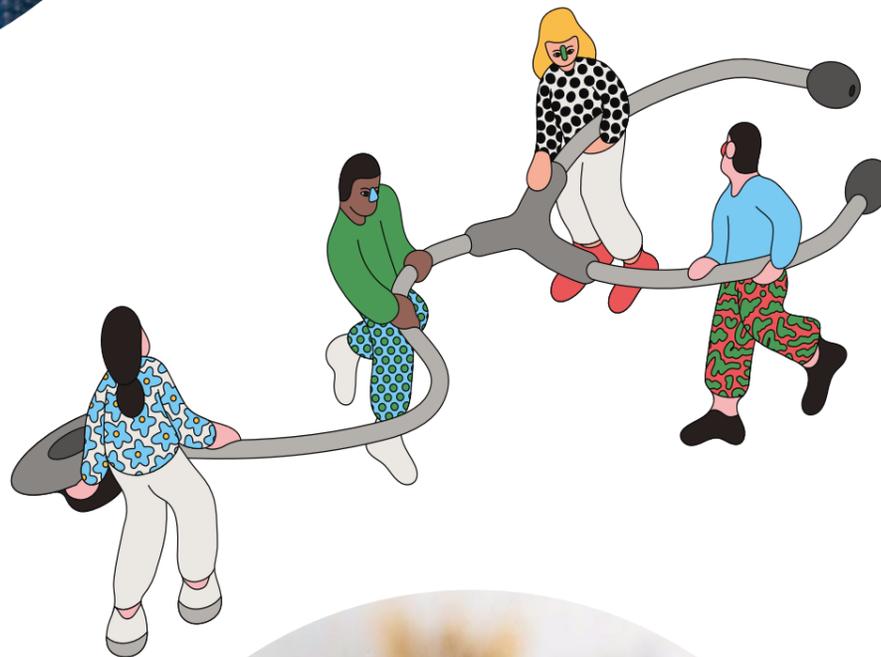
En 2024, MGEN est n° 2 dans le classement du top 30 des mutuelles 2024

(Source : Classement des mutuelles 2024 réalisé par « L'Argus de l'assurance »)



MGEN soutient les hôpitaux et leurs métiers

Dans le cadre d'une campagne multicanale à destination des décideurs de la fonction publique, MGEN a notamment réaffirmé son engagement auprès des agents de la fonction publique hospitalière. Forte de son expérience dans la gestion d'établissements de santé, MGEN se distingue par une compréhension approfondie des métiers hospitaliers, qui lui permet d'agir efficacement dans ce domaine.



Proches des territoires.



Ancrée au cœur des territoires, MGEN déploie un vaste réseau d'espaces d'accueil et d'établissements de santé. La mutuelle s'implique activement dans le développement local au travers de l'économie sociale et solidaire tout en proposant des offres adaptées aux besoins spécifiques de chaque région. MGEN œuvre concrètement pour réduire les inégalités d'accès aux soins et aux services publics, affirmant ainsi son rôle d'actrice majeure de la cohésion sociale et territoriale.

Comment MGEN renforce l'accès aux soins dans les territoires



Marine Plantevin,
directrice de l'Offre de soins mutualiste

Face aux déserts médicaux et aux difficultés d'accès aux soins dans certains territoires, MGEN innove et renforce ses partenariats locaux. L'intégration à VYV ainsi que des initiatives concrètes assurent un accès aux soins optimisé dans les zones rurales et périurbaines. Rencontre avec Marine Plantevin et Stéfan Gouzouguec.

Comment MGEN répond-elle aux enjeux d'accès aux soins dans les zones rurales et périurbaines ?

Marine Plantevin : Être au plus près des territoires est au cœur de l'engagement de MGEN. La majorité de nos établissements sont implantés en zone rurale ou péri-urbaine et ont évolué au fil des années pour répondre aux nouveaux besoins et aux nouveaux enjeux. Par exemple, notre centre médical et dentaire de Paris s'est récemment engagé pour améliorer l'accès aux soins dentaires des personnes

en situation de handicap. De même, dans les Hautes-Pyrénées, nous avons inauguré une unité de soins palliatifs à l'Arbizon, seule offre de ce type sur ce territoire rural.

Stéfan Gouzouguec : La régionalisation de notre offre de soins mutualiste permet de structurer des parcours plus en phase avec les besoins, et surtout plus accessibles. En intégrant nos établissements à l'offre régionale VYV, nous renforçons leur visibilité. Une chose est sûre, nos établissements poursuivent leur implication dans les territoires, tout en continuant à innover et en assurant un accès aux soins à nos adhérents et à tous les usagers.

Quelles initiatives MGEN développe-t-elle pour lutter contre les déserts médicaux ?

M.P. : Un exemple récent de nos actions est notre engagement dans la gestion d'un centre de santé à Moulins (Allier), territoire où l'offre de soins de premier recours est insuffisante. Ce projet voit le jour grâce à une réelle collaboration avec les collectivités territoriales, avec un seul objectif : améliorer l'accès aux soins. Nous misons aussi sur la télémédecine et l'extension de nos établissements pour pallier le manque de professionnels de santé. Et, enfin, l'accessibilité passe également par des solutions économiques. C'est pourquoi nous avons développé un réseau de centres de soins en secteur 1, avec tiers payant, afin de permettre aux patients d'accéder à des soins plus abordables.

S.G. : En plus de ces initiatives, nous appuyons sur des partenariats avec les collectivités et les agences régionales de santé (ARS). L'établissement de Sainte-

Feyre, dans la Creuse, devenu hôpital de proximité, développe une activité libérale sur site et dans les villes voisines, en lien avec la mairie et les professionnels locaux. Ce sont ces collaborations qui, aujourd'hui, permettent d'ancrer nos établissements dans l'offre de soins des territoires et d'en garantir la pérennité.

Quel rôle l'intégration de l'offre de soins de MGEN joue-t-elle dans VYV, et en quoi la régionalisation est-elle un levier pour l'accès aux soins ?

S.G. : La régionalisation est une réponse concrète aux défis des territoires. En intégrant nos établissements aux offres régionales VYV, nous créons des parcours de soins plus fluides et plus accessibles. L'adaptation aux besoins locaux est essentielle. Cette dynamique permet d'innover en déployant, par exemple, des équipes mobiles, en développant la coopération entre établissements sanitaires et médico-sociaux, et en renforçant la prise en charge des patients au plus près de leur domicile.



Stéfan Gouzouguec,
vice-président Offre de soins mutualiste et Relation avec le monde de la santé

“ Les décisions en matière de RSE et de climat se matérialisent sur le terrain et renforcent notre ancrage local. Notre stratégie climat, votée en 2023 et déclinée dans le nouveau rapport CSRD*, conjugue nos engagements ESS avec des actions concrètes : bilans carbone des sites assurantiels, maintien de l'égalité femmes-hommes à 98 %, ateliers comme la Fresque du climat... De plus, nous avons désormais des référents régionaux qui traduisent ces objectifs en initiatives territoriales, transformant MGEN en un véritable moteur d'écologie résiliente et de solidarité sur l'ensemble de nos territoires. ”

* Nouvelle directive européenne visant à renforcer les exigences en matière de reporting de la durabilité.



Frédérique Lamarre,
membre du Bureau national Engagements RSE et Animation de la vie militante de la mutuelle

M.P. : En effet, l'intégration dans VYV permet de mutualiser les moyens et de renforcer les coopérations pour assurer un meilleur maillage territorial. Nos établissements gagnent en visibilité, ce qui peut faciliter les recrutements et le développement de nouveaux services, et nous savons que, dans certains territoires, c'est une nécessité. Par ailleurs, dans certaines régions, l'augmentation du nombre d'établissements d'une même filière sur un même territoire, notamment pour les Ehpad peut permettre des mutualisations de moyens ou simplement un soutien renforcé.

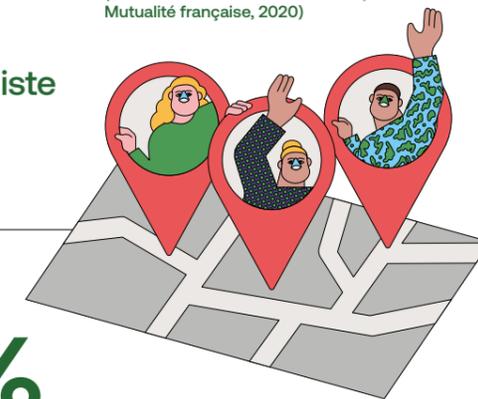
On les écoute

7,4 M

de personnes vivent dans une commune où l'accès à un médecin généraliste est limité

→ Avec une accessibilité moyenne de 1,6 consultation par an et par habitant dans les zones rurales

(Source : Observatoire de la santé, Mutualité française, 2020)



18,5 %

de la population française vit dans des territoires ruraux situés en dehors des zones d'influence des grandes villes et des principaux bassins d'emploi

→ Ce chiffre est significatif, car il montre l'importance d'adapter les services publics aux besoins spécifiques de ces zones rurales

(Source : Insee, 2021)

207 000

établissements employeurs de l'ESS innovent et portent des solutions concrètes dans les territoires

→ En collaboration avec les acteurs économiques et publics

(Source : Observatoire national de l'ESS, 2021)

Rester proches des territoires

Actrice de proximité, MGEN poursuit son engagement pour réduire les inégalités territoriales de santé et maintenir des services essentiels au plus près de chaque adhérent.



Des comités d'action sociale pour proposer des aides sociales aux adhérents en difficulté financière

MGEN AUPRÈS®

1,4 M€

bénéficiant à 1 383 adhérents confrontés à des situations exceptionnelles



Une présence locale au service de la solidarité

Un maillage territorial fort

102

agences départementales

10

centres de services

31

espaces mutuels

26

espaces d'accueil

16

espaces régionaux

Rendre les soins accessibles, partout et pour tous

+ de 60

services de soins et d'accompagnement mutualistes en France et dans l'ensemble du champ sanitaire et médico-social

5

centres médicaux et dentaires

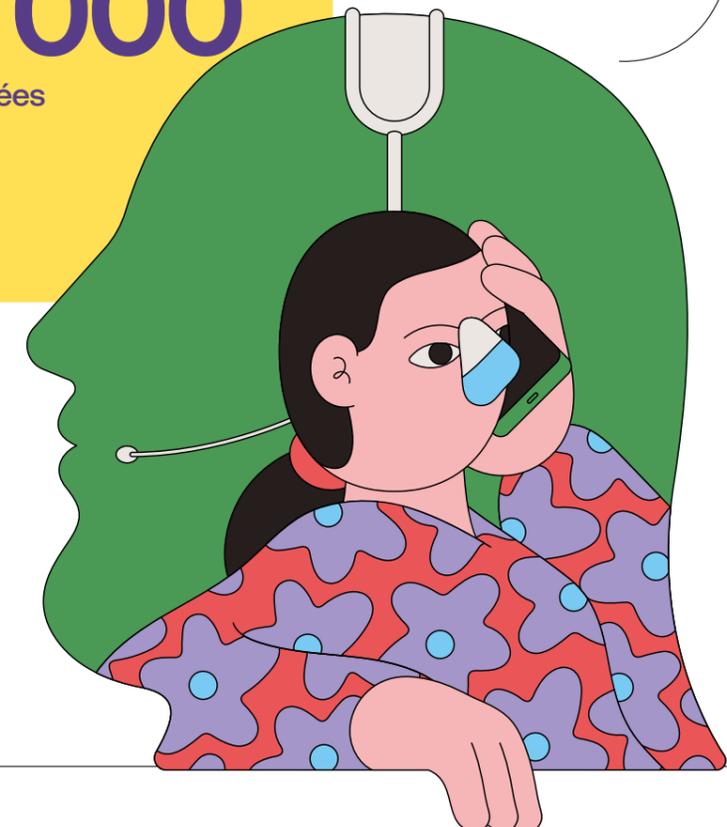
1^{er}

réseau sanitaire à but non lucratif

300 000

personnes assurées à l'étranger, dans plus de 70 pays

En 2023, MGEN et la société à mission [Deuxiemeavis.fr](https://www.deuxiemeavis.fr) se sont associées pour permettre aux adhérents en santé de bénéficier d'un accès à cette plateforme de télémédecine, afin d'obtenir un deuxième avis médical.



2024 en actes.

En 2024, MGEN poursuit son engagement auprès des territoires et renforce son ancrage local grâce à des actions de proximité dans les domaines de l'ESS, du bénévolat ou encore de la prévention santé.

Un engagement durable pour l'économie sociale et solidaire

En novembre 2024, MGEN a été une nouvelle fois partenaire du Mois de l'économie sociale et solidaire (ESS). L'événement a pour but de valoriser les initiatives en faveur d'une économie plus juste et plus durable. Collectes solidaires, ciné-débat, conférences... 140 actions ont pu être menées dans l'ensemble des départements français grâce à la mobilisation des militants locaux et des partenaires.



Le dialogue est ouvert !

Chaque année, dans le cadre des Rencontres mutuelles, MGEN organise des temps d'échange avec ses adhérents partout en France. Ces moments, précieux, sont l'occasion d'aborder une grande variété de sujets sociétaux. Parmi eux : l'égalité femmes-hommes, la fin de vie ou encore les inégalités en santé. En 2024, ce sont près de 2 000 participants qui ont assisté à ces rencontres, dans 14 régions.



L'ESS en chiffres

2300

militants engagés pour faire vivre l'économie sociale et solidaire partout en France

140

actions menées dans tous les départements français durant le Mois de l'économie sociale et solidaire 2024

Pour en savoir plus sur l'ESS chez MGEN, c'est ici :





726

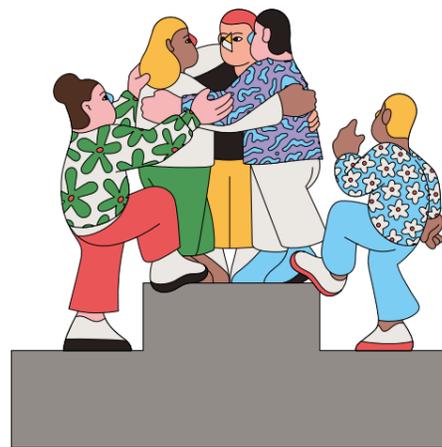
personnes
ont participé
aux 12 Régionales
d'automne, en
novembre 2024

Le bénévolat à l'honneur

Depuis 2022, MGEN encourage le bénévolat citoyen en étant partenaire de la plateforme gouvernementale [Jeuxaider.gouv.fr](https://jeuxaider.gouv.fr). Celle-ci permet à toute personne intéressée de s'engager au service d'une association, d'une collectivité ou d'un service public, par le biais de différentes missions. Au cours de l'année 2024, MGEN a relayé quatre campagnes de cette plateforme auprès de ses adhérents. Rendre l'éducation plus accessible, mettre les arts en avant pour faire de l'été une saison festive, défendre l'écologie, lutter contre l'isolement social... autant de thèmes mis à l'honneur par ces initiatives d'ampleur !

Des actualités locales à partager

Événements, activités, informations santé... Pour permettre à tous ses adhérents de rester au plus près des actualités de leur territoire, MGEN a mis en place un réseau de comptes Facebook régionaux. Dix-sept pages régionales ont ainsi été créées, couvrant l'ensemble de l'information en France métropolitaine et en outre-mer.



Quatre appels d'offres remportés en prévention santé

La prévention santé est au cœur de la mission de MGEN. En adoptant une approche volontariste, MGEN intervient dans plusieurs secteurs déterminants, comme la santé des femmes ou la santé mentale. Les quatre appels d'offres remportés en 2024 illustrent l'engagement du Groupe en la matière. Le CHU de Montpellier a confié à MGEN une mission d'audit et d'accompagnement pour la prévention des risques psychosociaux. Pour le ministère de la Transition écologique, MGEN va organiser une campagne de sensibilisation sur les troubles musculosquelettiques. L'OPCO* de la cohésion sociale Uniformation a choisi MGEN pour ses formations sur les premiers secours en santé mentale et en QVCT. Enfin, la Sorbonne a confié à MGEN différentes prestations de prévention.

* L'OPCO est un opérateur de compétences.

La régionalisation des offres de soins en cours

Pour mieux répondre aux besoins de santé spécifiques à chaque territoire, le Groupe VYV a structuré son offre de soins autour des régions qu'il couvre. En 2024, deux résolutions ont été adoptées par les délégués aux Assemblées générales : le calendrier de déploiement en trois vagues et le rapprochement des tutelles pour le transfert des autorisations d'activités de soins pour les établissements. Les négociations de l'accord de transition ont été achevées fin 2024.



Proches de la société en mouvement.



Actrice majeure de l'économie sociale et solidaire, MGEN s'engage pleinement pour une société plus juste et plus durable. Santé des femmes, égalité professionnelle, lutte contre les discriminations, protection de l'environnement ou encore fin de vie : elle prend position et agit concrètement sur ces grands enjeux sociétaux, aussi bien pour ses adhérents et ses militants que pour ses collaborateurs.

On s'engage aujourd'hui pour la société de demain



Jérémie Sécher,
directeur Stratégie, Transformation,
Coopération et Risques

Santé mentale, santé des femmes, égalité professionnelle femmes-hommes... MGEN est à l'écoute des nouveaux besoins de ses adhérents et de leurs employeurs pour toujours mieux les accompagner. Jérémie Sécher, Clotilde Truffaut et Muriel Pico reviennent sur les engagements sociétaux de MGEN et sur les actions concrètes de la mutuelle pour les incarner au quotidien.

Comment MGEN se positionne-t-elle face aux enjeux sociétaux actuels ?

Jérémie Sécher : MGEN n'est plus uniquement un assureur individuel ; nous sommes désormais un acteur important de l'assurance collective santé et prévoyance. Notre stratégie vise à répondre aux attentes et besoins en évolution des employeurs et de nos adhérents, tout en cherchant à anticiper leurs problématiques futures. MGEN a toujours été engagée sur de nombreux sujets de société, c'est d'autant plus vrai aujourd'hui.

Clotilde Truffaut : C'est dans cette démarche que le président a souhaité mettre en place la mission Engagement sociétal. L'objectif était de renouer avec notre histoire d'engagements et d'incarner avec force les valeurs qui nous sont chères. En structurant nos actions autour de sujets prioritaires, nous confirmons notre volonté d'être à l'écoute de la société et d'intervenir concrètement sur les enjeux actuels, tant au niveau national qu'au niveau international.

Muriel Pico : Ces sujets de société sont aussi pris en compte en interne. Qu'il s'agisse de diversité, de dispositifs de prévention des discriminations, d'égalité femmes-hommes, de féminisation des postes à haute responsabilité, nous prenons des mesures fortes pour être à la hauteur de nos enjeux. Cela montre notre volonté d'aller vers un dialogue social de qualité, pour faire évoluer les pratiques afin que chaque collaborateur puisse s'épanouir dans un environnement respectueux.

Quelles actions concrètes ont-elles été déployées pour répondre aux défis sociétaux, en matière de santé, d'égalité et d'innovation sociale ?

C. T. : Nos actions se traduisent notamment autour de la santé des femmes, thématique prioritaire pour MGEN. Nous avons défini quatre axes : la lutte contre les maladies cardiovasculaires, la santé sexuelle, la santé mentale et la lutte contre les violences sexistes et sexuelles dans les sphères professionnelle et personnelle. Nous organisons des webinaires, des ateliers ou des réunions d'information ouverts à toutes les personnes intéressées. MGEN s'associe avec des partenaires reconnus dans les domaines abordés afin de renforcer notre crédibilité et notre visibilité.

M. P. : Côté RH, nous avons initié des actions concrètes pour améliorer l'égalité professionnelle et lutter contre toute forme de discrimination. Nous avons signé un accord qualité de vie et conditions de travail, facilitant nos actions en matière d'égalité professionnelle, avec notamment la mise en place d'outils de sensibilisation. Nous accompagnons également la transformation des métiers via des dispositifs d'appropriation des nouvelles pratiques de travail, des formations internes, etc.

J. S. : Nous sommes tous conscients que nous travaillons pour une mutuelle qui n'est pas juste un assureur. Nous avons une responsabilité particulière au niveau national, mais aussi dans les territoires. Il est important que nous puissions nous emparer et agir sur un certain nombre de sujets de société.

Quels défis et opportunités identifiez-vous pour l'avenir de MGEN et celui de la société ?

J. S. : Nous devons continuer à diversifier nos activités et renforcer nos relais de croissance, tout en préservant notre



Muriel Pico,
directrice des Ressources
humaines

identité de mutuelle. Nous sommes et resterons un tiers de confiance. La digitalisation et la modernisation de nos services nous placent en position de force pour répondre aux enjeux futurs, qu'ils soient technologiques, sociétaux ou environnementaux.

C. T. : Le défi est d'amplifier l'impact de nos engagements en impliquant davantage les acteurs locaux et en favorisant la coopération nationale, mais aussi internationale. La co-construction de nos positions, avec des partenaires reconnus et identifiés sur les sujets que nous souhaitons défendre, permet de créer des bases solides pour notre plaidoyer, nos services et l'innovation sociale.

M. P. : Il est nécessaire de maintenir l'équilibre entre performance économique et engagement social. Nous devons poursuivre les innovations dans l'organisation du travail, mettre en place les modes hybrides et adapter les parcours professionnels de chacun. Le fait d'avoir une écoute active nous permet d'être agiles, capables d'anticiper les mutations et de transformer les défis en opportunités.



Clotilde Truffaut,
déléguée à l'Engagement sociétal
et à l'International

On les écoute

65 %

des femmes âgées de 15 à 85 ans se considèrent en bonne ou en très bonne santé, contre 71 % des hommes

→ Ces écarts sont particulièrement marqués chez les jeunes adultes (25-34 ans)

(Source : Baromètre Santé publique France, 2021)

80 %

des femmes, en France, estiment être moins bien traitées que les hommes en raison de leur sexe

→ 37 % déclarent avoir subi des violences sexistes ou sexuelles

(Source : « Rapport annuel 2023 sur l'état des lieux du sexisme en France », Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes)

50 %

des adolescentes arrêtent le sport

→ Contre 10 % seulement des garçons du même âge

(Source : Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire, 2023)



Accompagner la société en mouvement

MGEN réaffirme son engagement pour les grands enjeux sociétaux et environnementaux en proposant des solutions concrètes et adaptées.



MGEN, une actrice responsable et solidaire

Afin de faire comprendre les liens entre santé et environnement, MGEN multiplie les actions et les partenariats. Ainsi, avec le programme Éco-École, en partenariat avec Teragir, MGEN encourage le recours à la mobilité douce et la réduction de la consommation d'énergie et des déchets au sein des établissements scolaires. MGEN contribue également à des fonds de dotation pour soutenir des projets liés à la protection de l'environnement et à la promotion de la santé environnementale. Enfin, elle propose des actions de prévention pour sensibiliser les publics aux risques environnementaux pour la santé.



S'investir pour le bien vieillir et la fin de vie

Pour les seniors

MGEN, par l'intermédiaire des agences départementales, met à disposition 85 Clubs Santé Seniors sur tout le territoire pour encourager l'engagement solidaire des adhérents retraités et leur participation à des actions de prévention.

Pour la fin de vie

Précurseure en ouvrant la première unité de soins palliatifs en France, MGEN a sorti en 2024 un guide complet d'accompagnement pour les personnes en fin de vie et leurs proches.

Engagée pour la santé des femmes

Améliorer la prise en charge de l'endométriose

Poursuite du programme expérimental mis en place en 2022 avec la start-up Lyv pour la prise en charge des adhérentes atteintes d'endométriose.

Poursuivre la lutte contre le cancer

100 000 adhérentes MGEN recrutées et suivies depuis 1990 contribuent à l'étude épidémiologique de l'Inserm E3N sur la santé des femmes.

Prévenir les troubles cardiovasculaires chez les femmes

Depuis 2016, MGEN soutient la chaire Sport Santé Bien-Être de l'université de Poitiers, qui mène des recherches sur ces troubles, dont les manifestations sont moins connues que celles des hommes.



Soutenir l'innovation et les plus jeunes

- Depuis 2022, MGEN soutient et investit dans de jeunes entreprises innovantes et à impact via son fonds d'investissement responsable Racine², doté de 80 millions d'euros.
- L'association ADOSEN - Prévention Santé MGEN se consacre au bien-être et à la santé des jeunes, en intervenant en milieu scolaire et périscolaire sur les thématiques de santé, de citoyenneté et de solidarité partout en France.

« Parlons santé mentale ! »

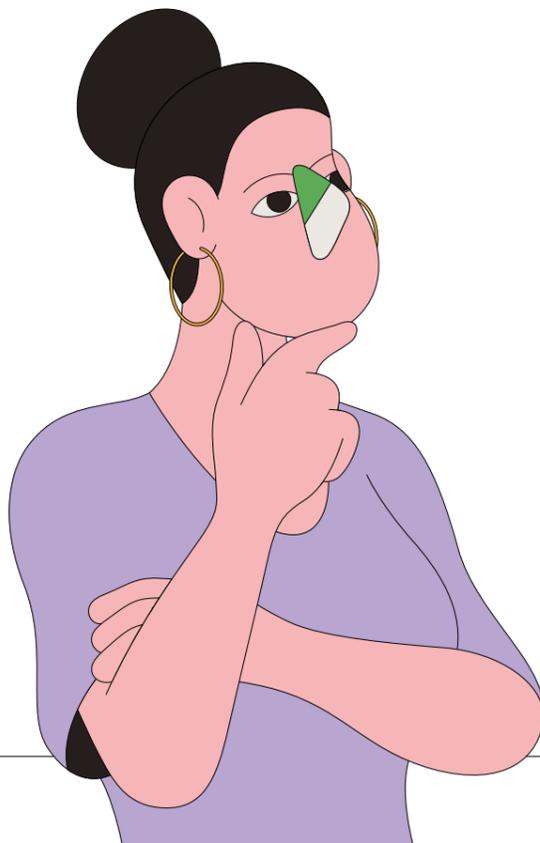
Reconnue Grande Cause nationale en 2025, la santé mentale, partie intégrante de notre offre de soins, est un sujet prioritaire de longue date pour MGEN. Les collaborateurs du Groupe sont ainsi régulièrement formés et sensibilisés au sujet. De leur côté, les adhérents peuvent bénéficier de soins appropriés dans les établissements de santé mentale MGEN ou dans des lieux de soins en la matière, comme l'espace Passer'aile, ouvert en 2022 aux adolescents au sein de l'Institut MGEN de La Verrière (78).

2024 en actes.

MGEN soutient au quotidien les évolutions sociétales et promeut la diversité et l'inclusion par le biais d'initiatives concrètes dans les domaines de la santé des femmes, du handicap ou encore du développement durable.

Loi Veil, un demi-siècle de mobilisation

L'accès à l'avortement est un combat historique au cœur de l'engagement de MGEN pour la santé des femmes. Le 17 janvier 2025, pour célébrer les 50 ans de la loi Veil, MGEN a organisé dans ses locaux une conférence sur le sujet. Au programme : interventions de spécialistes médicaux et de représentants syndicaux, ainsi que de nombreux témoignages sur les moments marquants de cette lutte.



Vers un numérique plus responsable

Face à l'urgence climatique, MGEN a défini une stratégie climat à la hauteur des enjeux. S'inscrivant dans la feuille de route RSE du Groupe, cette stratégie s'appuie sur trois piliers : des investissements à l'empreinte carbone réduite, des émissions internes amoindries, et la transmission de bonnes pratiques au sein de son propre écosystème. Partie intégrante de cette stratégie, la DSI MGEN s'est engagée activement dans cette démarche, notamment via la promotion du numérique responsable. En 2024, un plan à cinq ans a été élaboré pour renforcer ses efforts en valorisant certaines pratiques. Parmi elles : la réduction de la consommation énergétique des data centers et l'écoconception des systèmes d'information.

Un nouvel investissement pour le fonds Racine²

En 2024, le fonds Racine² a investi dans Kelvin, une plateforme de conception de travaux de rénovation énergétique pour professionnels qui permet notamment de digitaliser le diagnostic de performance énergétique (DPE).

Agir pour le droit des femmes

En 2024, plusieurs avancées notables ont été réalisées en faveur des femmes : un accord relatif à l'égalité professionnelle femmes-hommes a été signé avec trois des quatre organisations syndicales de MGEN, un plan d'action volontariste pour lutter contre le sexisme et le harcèlement sexuel a également été mis en place, et le programme de coaching professionnel Alignées a, quant à lui, permis d'accompagner près de 3 800 femmes.

Des initiatives concrètes pour le bien-être au travail

Parce qu'un cadre professionnel sain et épanouissant est essentiel au bien-être des collaborateurs, MGEN a mis en place plusieurs initiatives en 2024 : installation, formation et animation du réseau référent santé QVCT Handicap, mise à disposition d'un guide « Pour faire face » afin de mieux reconnaître une situation de harcèlement, et intégration des violences sexuelles et sexistes au baromètre QVCT.



MGEN s'engage pour le sport féminin

Parce que le sport est un déterminant majeur de santé, de bien-être et de sociabilisation, MGEN entend œuvrer pour sa mixité en devenant le partenaire majeur du développement du sport féminin. Pour cela, elle multiplie les initiatives, comme le lancement, fin 2024, du MGEN Championnes Club® pour promouvoir le sport féminin en France, ou encore les partenariats avec des ligues professionnelles comme la LFB (Ligue féminine de basketball) ou la LFH (Ligue féminine de handball).



Pour le respect du choix de la fin de vie

En tant que membre du Pacte progressiste Fin de vie, MGEN a à plusieurs reprises pris publiquement la parole en 2024 en faveur d'une fin de vie digne et choisie : tribune cosignée avec le président de l'Association pour le droit de mourir dans la dignité dans le journal *Le Monde* en avril, publication d'une série vidéo de portraits de personnes concernées, lettre ouverte aux députés du Pacte progressiste en mai... Autant de prises de position fortes pour appeler à faire évoluer le cadre légal sur la fin de vie.

Un cadre de travail inclusif

Aménagements de postes, mise en place d'un réseau de 72 référents QVCT et Handicap, formation des managers aux fondamentaux du handicap, campagne de sensibilisation... MGEN a déployé son plan d'action relatif à la politique d'emploi des salariés en situation de handicap en 2024.

Défendre la laïcité, un combat essentiel

Être la première mutuelle des agents du service public, c'est aussi faire corps avec les combats de l'école de la République. Parmi eux : la défense de la laïcité. MGEN souhaite faire respecter ce principe fondateur, permettant l'égalité des droits. En 2024, le Groupe a ainsi organisé une série de tables rondes pendant lesquelles écrivains et philosophes ont pu transmettre leur vision de la laïcité et expliquer son importance dans notre société.

Ménopause, faire évoluer les mentalités et briser les tabous

Qu'il s'agisse de l'accès à l'avortement, de la PMA ou de maladies comme l'endométriose, MGEN s'engage pour la santé des femmes tout au long de leur vie. À ce titre, MGEN entend libérer la parole sur la ménopause : en plus de son partenariat avec la Fondation des femmes, MGEN a organisé en 2024 un cycle de quatre conférences pour échanger sur le sujet ; un dépliant lui étant également consacré a été réalisé pour les adhérentes.

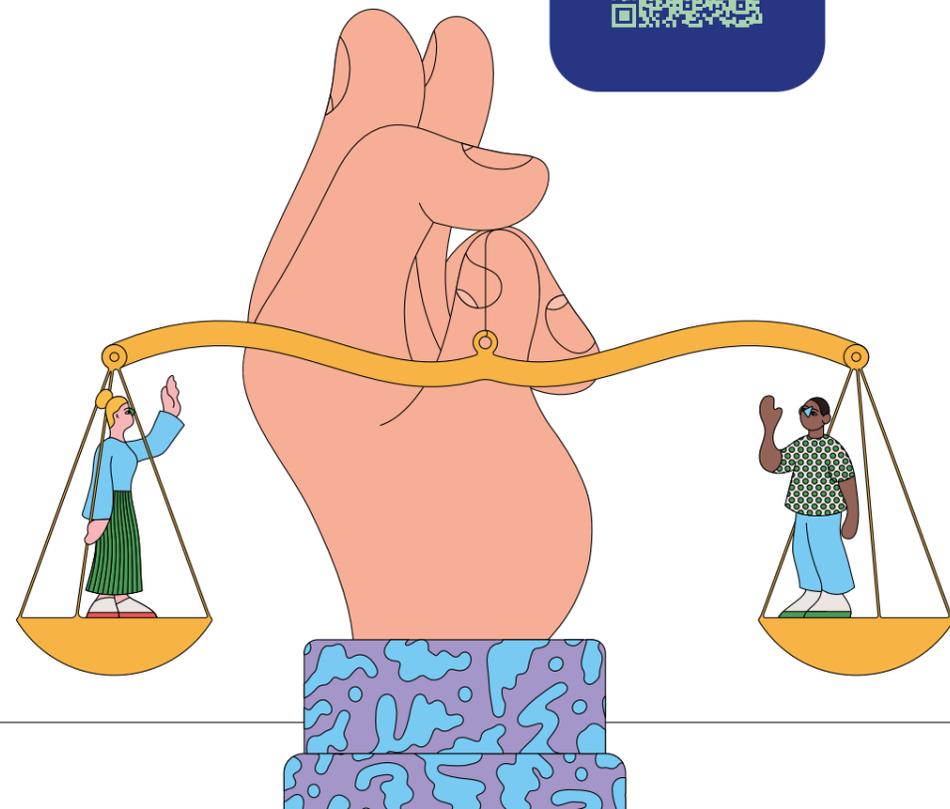


Retrouvez la tribune cosignée sur le sujet par Matthias Savignac, président de MGEN. À découvrir ici :



Une IA éthique pour la santé

En s'associant avec le fonds d'investissement Mutuelles Impact, MGEN soutient Ethik-IA, une entreprise accompagnant les acteurs de l'IA vers une conformité éthique. Le Groupe facilite ainsi le déploiement d'outils éthiques et souverains pour encadrer l'usage de l'IA dans les secteurs de la santé et de l'assurance.



MGEN, première mutuelle des agents du service public.

Fondée en 1946, MGEN est restée attachée à ses valeurs mutualistes et à la protection des agents du service public.

Cette fidélité lui a toujours fait jouer un rôle précurseur dans des sujets de société comme la prise en charge de la santé des femmes, la santé mentale ou la fin de vie. Plus que jamais aujourd'hui, dans le contexte de réforme de la protection sociale complémentaire, MGEN s'adapte et continue d'innover pour offrir des solutions de santé personnalisées et socialement responsables.

En tant que membre du Groupe VYV, premier acteur mutualiste de santé et de protection sociale en France, MGEN s'engage à construire une société plus équitable. Nous prenons des engagements concrets, avec des ambitions claires et des objectifs mesurables, pour accompagner de manière encore plus forte les évolutions sociales et sociétales, et faire face aux enjeux environnementaux.



Une dynamique mutualiste au service du modèle solidaire de MGEN

En 2025, MGEN réaffirme la force de son modèle mutualiste, combinant solidarité, représentativité et proximité avec ses adhérents. Florence Babault détaille les actions menées, les enjeux des élections 2025 et l'engagement des militants sur le terrain pour faire vivre les valeurs de MGEN.



Florence Babault,
vice-présidente Gouvernance
et Vie mutualiste

Pouvez-vous nous présenter la gouvernance de MGEN, et nous expliquer en quoi elle constitue un atout pour la mutuelle ?

Florence Babault : La gouvernance de MGEN repose sur un principe démocratique et participatif unique : « Un adhérent, une voix. » Cela signifie que chaque adhérent a un rôle à jouer dans la vie de la mutuelle, que ce soit en votant pour un représentant, en s'engageant comme militant ou en participant aux réflexions locales et nationales. Cette gouvernance est une force : elle garantit que nos orientations stratégiques restent alignées avec les attentes et les besoins des territoires, afin de contribuer à une société plus solidaire au service de l'intérêt général. Enfin, MGEN, en tant que société de personnes à but non lucratif et actrice majeure de l'ESS, réinvestit ses bénéfices au service du collectif.

Selon vous, quels sont les points forts du modèle MGEN ?

F.B. : La force de notre modèle repose sur notre ancrage territorial, et en particulier sur

le niveau départemental, qui constitue un niveau de proximité essentiel pour nos adhérents. Cette attaché dans les territoires s'appuie sur un réseau de militants élus qui doit être entretenu, renouvelé et valorisé afin de garantir sa pérennité et son efficacité. Consciente que tout est en mouvement, MGEN doit s'adapter en permanence aux évolutions de son environnement. Nous ne sommes pas de simples héritiers d'un modèle figé, mais des passeurs engagés au service de MGEN et de ses adhérents. C'est dans cet esprit que nous accompagnons les grandes transformations, comme la réforme de la PSC.

En 2025, des élections ont été organisées pour renouveler une partie des représentants départementaux. Comment MGEN s'est-elle préparée pour encourager la participation des adhérents ?

F.B. : Nous avons mis en place un accompagnement renforcé pour les acteurs de terrain, notamment les présidents des

comités départementaux. Une campagne d'e-mailing inédite sur le plan national a, par ailleurs, permis de solliciter directement les adhérents et de favoriser ainsi de nouvelles candidatures, puis le vote.

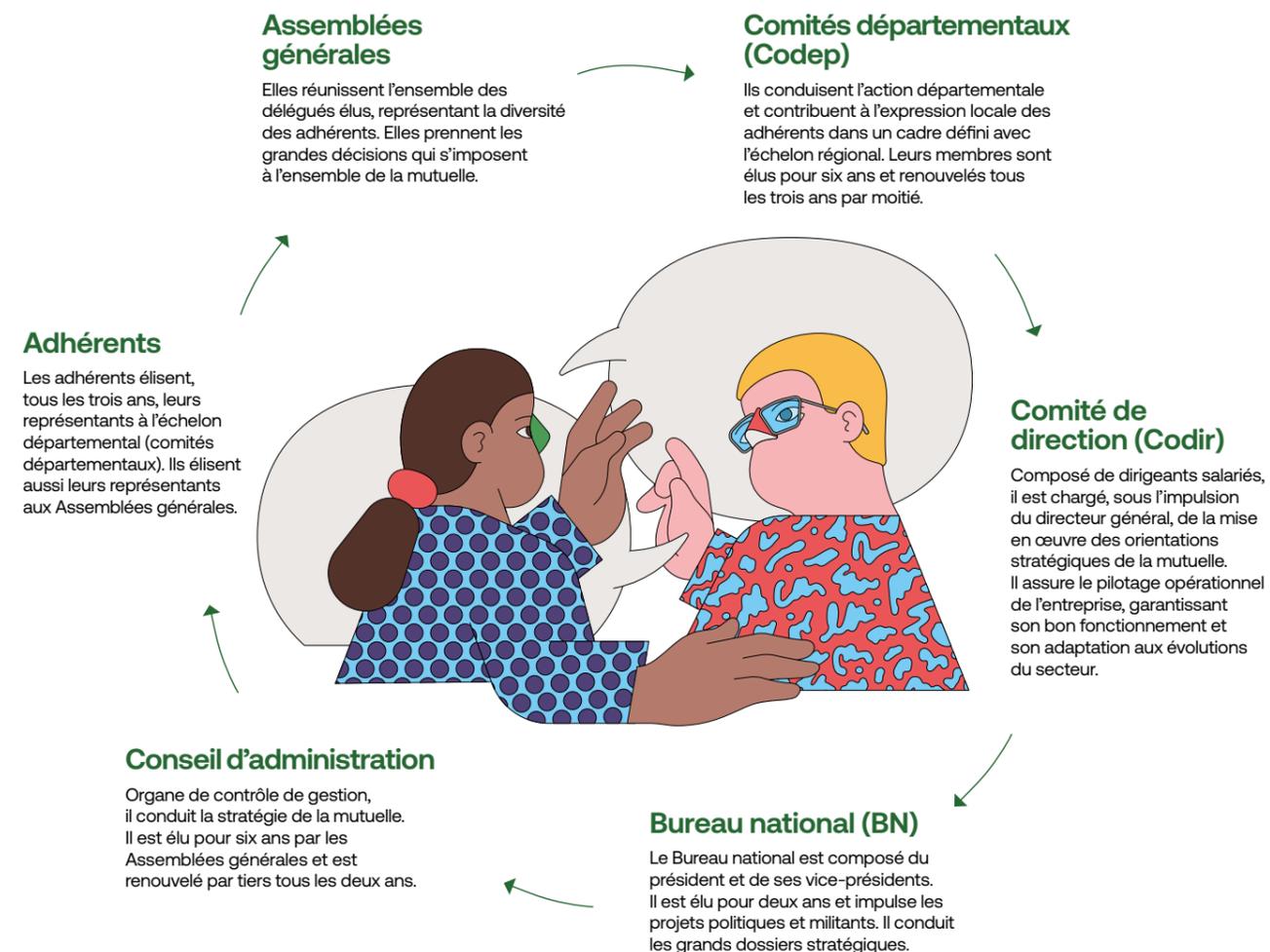
Comment MGEN compte-t-elle capitaliser sur le dynamisme des nouveaux élus pour renforcer son ancrage territorial ?

F.B. : Les militants élus sont la pierre angulaire de notre action locale. Nous avons mis en place de nombreux outils pour les accompagner, comme un guide pratique remis aux nouveaux élus ou encore un programme de formations. Nous nous appuyons également sur les présidents des comités départementaux qui, en apprenant à connaître les personnes élues, peuvent les mobiliser au mieux au service de notre projet mutualiste. Nous souhaitons créer un lien humain fort entre les élus afin que chacun trouve sa place et puisse contribuer selon ses appétences.



La gouvernance de MGEN

Structurée autour d'un Conseil d'administration, d'Assemblées générales et de comités spécialisés, la gouvernance de MGEN s'appuie sur un réseau de militants élus qui incarnent les valeurs de solidarité et d'engagement. Cette organisation permet d'assurer une prise de décision collective, en phase avec les besoins des adhérents et les évolutions du secteur de la protection sociale.

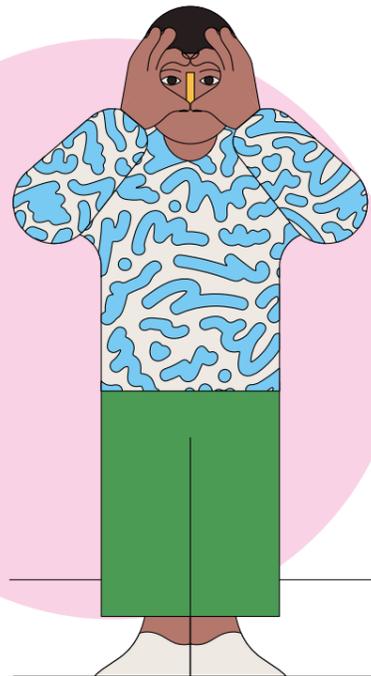


Retour sur les élections 2025

Les élections des nouveaux représentants départementaux de MGEN ont eu lieu du 3 février au 28 mars dernier. Elles ont permis l'élection des adhérents sur près de 1 200 postes à renouveler dans les Codep et de près de 500 titulaires délégués aux Assemblées générales.

Notre performance et notre proximité en chiffres

Dans un contexte marqué par d'importantes tensions économiques et de fortes incertitudes, tant sur la mise en œuvre de la réforme de la protection sociale complémentaire (PSC) que sur d'autres évolutions réglementaires, MGEN confirme sa position de leader mutualiste, avec une performance financière et extra-financière solide, illustrant ainsi sa capacité à concilier excellence économique et engagement sociétal.



Indicateurs financiers Groupe

3 Mds€

de chiffre d'affaires cumulé, dont 2,5 Mds€ en santé et 459 M€ en prévoyance

98 %

de ratio combiné*

250,5 %

de ratio de solvabilité

96 M€

de résultat net MGEN

20,7 %

de taux de frais de gestion en santé et prévoyance**



Organisation

102

agences départementales

61

services de soins et d'accompagnement

29

espaces mutuels

3 507

lits et places dans les établissements de santé MGEN Action sanitaire et sociale

Population

4 685 918

personnes gérées en RO et/ou RC

9 083

salariés (CDD + CDI)

2 200

militants (élus et détachés)

Qualité de service aux adhérents et patients

88 %

des adhérents ont une bonne image de MGEN

27

nouvelles labellisations pour 29 des établissements (sur la base du référentiel des cinq engagements de service, commun à tous les établissements : démocratie, douleur, parcours de soin, sécurité et accueil)



Stéphane Znaty, directeur général ad interim



François Chabrisoux, membre du Bureau national Modèle économique

“ Le résultat net 2024 du groupe MGEN s'élève à 123 millions d'euros. Il marque une progression importante de 40 millions d'euros par rapport à 2023 et est supérieur à nos prévisions budgétaires.

Ce résultat solide s'explique en premier lieu par une sous-consommation importante de soins, constatée globalement sur le marché en hospitalisation et sur les soins dentaires. Nous avons, bien entendu, pris en compte cette sous-consommation pour limiter les indexations 2025. Ce résultat s'explique également par nos anticipations sur la mise en œuvre de la PSC : c'est une conséquence des travaux du Groupe sur la maîtrise de ses frais de gestion, en ligne avec nos prévisions, mais aussi de nos travaux sur notre portefeuille financier. Sur ce dernier point, nous avons amélioré et sécurisé le rendement dans le cadre de notre ambitieuse politique d'investissement socialement responsable.

Cette dernière s'est fixé de nombreux objectifs, notamment sur la décarbonation de nos investissements et sur l'investissement dans l'économie réelle, par exemple via le fonds à impact Racine². Notre dynamique de croissance est également très positive. Au Portugal, MGEN est ainsi devenue le quatrième assureur local. Ce résultat incarne notre ambition à l'international : agir dans la continuité de nos actions sur le territoire, en tant qu'acteur responsable, engagé pour un meilleur accès aux soins. Cela démontre notre capacité à diversifier nos relais de croissance. Par ailleurs, les gains récents de nouveaux contrats collectifs et la réussite de nos partenariats stratégiques démontrent, quant à eux, notre capacité à développer notre activité. Enfin, la grande nouveauté de cette année sera la publication de notre premier rapport CSRD. Il s'agit d'un véritable tournant vers une communication extra-financière transparente qui inscrit le sujet de la durabilité comme une préoccupation majeure de notre mutuelle.”

* Ratio combiné hors non technique, net de réassurance.
** Taux de frais de gestion total garanties hors non technique.

Protection des données personnelles

346

actions d'accompagnement dans le cadre du processus Privacy by design (afin de garantir la protection de la vie privée de nos adhérents, assurés sociaux, patients, résidents, salariés et autres parties prenantes au plus tôt dans la conception de nos projets, services et outils)

92 %

des salariés formés au RGPD (activités assurantielles)

Réduction des déchets

100 %

des établissements de santé ont effectué un diagnostic déchets (contre 8 % en 2022)

Suppression des goodies dans le réseau commercial MGEN

-54 %

d'impressions des magazines par rapport à 2020

Égalité professionnelle femmes-hommes

98

Index de l'égalité professionnelle femmes-hommes (il était de 92 en 2021)

51 %

de femmes au Conseil d'administration de l'union de mutuelle MGEN Union

55 %

Taux de féminisation de notre Comité de direction à fin 2022 (vs 14 % en 2020)

74 %

de femmes et 57 % de femmes cadres dans nos effectifs à fin 2024

Prévention

1 029

interventions de prévention santé (conférences, ateliers...) réalisées auprès de 20 806 participants (adhérents et grand public) sur les territoires

1 262

interventions de prévention construites avec les employeurs (RPS, Voix, TMS, QVCT...) qui ont touché

20 708

agents de la fonction publique et de l'ESS, et 4 488 bénéficiaires de 6 632 entretiens de soutien psychologique



Action sociale

44 333

personnes ont bénéficié de l'action sociale

349

personnes ont bénéficié de séjours de vacances adaptées

27 M€

pour accompagner près de 50 000 adhérents en difficulté

Insertion des jeunes dans l'emploi et accompagnement des seniors

4 %

de CDI-CDD de moins de 25 ans dans nos effectifs (alternants inclus)

19 %

de salariés ont plus de 55 ans

263

jeunes en contrat d'apprentissage et 750 stagiaires accueillis en 2024

Indicateurs financiers VYV

**11,2
Mds€**

de chiffre d'affaires (périmètre combiné du Groupe VYV)

dont périmètre assurantiel de

**8,4
Mds€**

ventilés comme suit :

Santé

**6,3
Mds€**

dont 69 % réalisés en santé individuelle et 31 % en santé collective

Prévoyance

**1,8
Md€**

dont 48 % réalisés en prévoyance individuelle et 52 % en prévoyance collective

Épargne retraite

**161
M€**

Autre

**0,1
Md€**

dont offre de soins et d'accompagnement :

**2,7
Mds€**

Document réalisé par la direction de la Communication du groupe MGEN / **Création, rédaction et réalisation** :  Angle / **Crédits photos** : ©AUM/Clandoeil.fr, Olivier Rolfe, Florent Petex, SolStock, Mikolette, scyther5, LinkedIn MGEN, Getty Images, LinkedIn MGEN Portugal, CHUYN, Tom Werner, Halfpoint Images, Wavebreakmedia, Cavan Images, Magove, kate_sept2004, FilippoBacci, LeoPatrizi, zamrznutitonovi, Drazen Zigic, South_agency, Zahra Agsous, David Gyung, Daniel Lutaniel Pixel Studio, Publicis Sport, courtneyk, tous droits réservés / **Illustrations** : Camilo Huinca / Mutuelle générale de l'Éducation nationale immatriculée sous le numéro SIREN 775 685 399, mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la mutualité, MGEN Action sanitaire et sociale immatriculée sous le numéro SIREN 441 921 913, MGEN Centres de santé immatriculée sous le numéro SIREN 477 901 714, mutuelles soumises aux dispositions du livre III du Code de la mutualité, MGEN Union, immatriculée sous le numéro SIREN 441 921 962, union de mutuelle soumise aux dispositions du livre I du Code de la mutualité. / **Siège social** : MGEN – 3, square Max-Hymans – 75748 Paris Cedex 15. Représentant légal : Matthias Savignac / **Impression** : Raynaud Imprimeurs.

MGEN. Première mutuelle des agents du service public

 mgen.fr
 [MGEN](https://www.linkedin.com/company/mgen)
 [@mgenofficiel](https://www.youtube.com/@mgenofficiel)
 [mgen-officiel.bsky.social](https://bsky.app/profile/mgen-officiel.bsky.social)

Proches des agents
du service public.
Proches des employeurs
de la fonction publique.
Proches des territoires.
Proches de la société
en mouvement.